



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

— 24.10.13



APPEL A PROJETS AACT-AIR

10 LAUREATS POUR AMELIORER LA QUALITE DE L'AIR, GRACE A L'ACTION DES COLLECTIVITES

Bien qu'affichant une nette amélioration au cours de ces dernières décennies, la qualité de l'air en France reste un enjeu majeur. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) vient d'ailleurs de reconnaître comme cancérigène certain pour l'homme la pollution de l'air extérieur.

En 2013, l'ADEME a donc initié un nouvel appel à projets à destination des collectivités, acteurs essentiels de la lutte contre la pollution atmosphérique. Cet appel à projets AACT-AIR (« Aide à l'Action des Collectivités Territoriales et locales en faveur de l'Air ») a pour objectif d'initier, de faciliter et de concrétiser les actions locales afin d'améliorer la qualité de l'air.

A l'occasion des 2^{ème} Assises nationales de la Qualité de l'air qui se tiennent actuellement à Paris, l'ADEME présente aujourd'hui les 10 lauréats de cet appel à projets.

L'enjeu : faciliter les actions locales afin d'améliorer la qualité de l'air

En France, dans certaines zones géographiques, les valeurs limites définies dans le cadre de la directive européenne 2008/50/CE sont régulièrement dépassées, et en particulier s'agissant des particules (PM10) et du dioxyde d'azote (NO₂). Dans leurs démarches pour améliorer la qualité de l'air, les collectivités françaises peuvent toutefois être confrontées à des obstacles juridiques et/ou techniques. De même, elles peuvent manquer de moyens financiers, et par conséquent, être dans l'incapacité d'agir.

Pour que des solutions soient trouvées et ainsi surmonter ces difficultés, l'ADEME a lancé l'appel à projets AACT-AIR avec une enveloppe dédiée d'environ 800 000 euros. Il s'inscrit dans le dispositif d'appels à projets pluri-annuels dédié aux problématiques de qualité de l'air et concerne spécifiquement la mise en œuvre d'actions concrètes pour réduire l'exposition des populations aux particules fines, au dioxyde d'azote et à l'ozone. Il sera reconduit en 2014.

Sa vocation première est d'aider les collectivités locales et territoriales à surmonter les difficultés rencontrées, encourager leur volonté d'actions et les accompagner dans la mise en œuvre et l'évaluation d'actions ou d'expérimentations. Pour l'ADEME, l'objectif final est d'accompagner la collectivité dans sa démarche de mise en œuvre d'actions tout en évaluant au mieux l'impact « Qualité de l'air » du projet en question.

Les projets lauréats

Les projets lauréats s'inscrivent dans les orientations prévues par la réglementation française, en particulier pour développer des actions intégrant le climat, l'air et l'énergie comme par exemple les Schémas Régionaux Climat, Air et Energie (SCRAE), les Plans de protections de l'atmosphère (PPA)

www.ademe.fr / Twitter : [@ademe](https://twitter.com/ademe) et [@ecocitoyens](https://twitter.com/ecocitoyens)

Blog [ADEME Presse](#)

ou encore les Plans de déplacements urbains (PDU). Ils peuvent également s'appuyer sur les Plans Climat Energie Territoriaux (PCET) ou la déclinaison territoriale du Plan Particules.

AACT-AIR permet d'apporter une aide financière à des projets portés par :

- **des collectivités territoriales ou groupement de communes** - l'aide de l'ADEME porte alors sur un financement d'études.
- **des organismes de recherche**, en partenariat avec une ou plusieurs collectivités - l'aide de l'ADEME porte alors sur le financement d'un projet de R&D ;

Les 10 projets suivants ont été sélectionnés par l'ADEME suite à l'appel à projet AACT-AIR 2013 et en vue d'une contractualisation prochaine.

Les 4 projets lauréats « Recherche »

PROJET 1 : RETMIF

Réduction des Emissions du Transport de Marchandises, scénarios pour l'Ile-de-France

- **Porteur du projet** : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR)
- **Partenaires du projet** : Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France (IAURIF), Université de Bourgogne, Atelier parisien d'urbanisme (APUR)

L'objectif du projet est d'analyser simultanément les possibilités de réduire les émissions de polluants du trafic routier de marchandises en Ile-de-France, par la mise en place d'une Zone à Emissions Réduites (ZER), et les perturbations que cette ZER pourrait apporter au fonctionnement actuel du transport de marchandises. Pour cela, trois phases sont prévues : une phase d'entretiens avec les professionnels du transport, une phase d'enquête sur les résultats et, enfin, une phase de mise au point de scénarios et de quantification des impacts attendus.

PROJET 2 : COLIS URBAINS

Coordination des schémas logistiques urbains pour réduire l'impact sur la qualité de l'air du dernier kilomètre marchandises

- **Porteur du projet** : Ecole d'Ingénieurs en Génie des Systèmes Industriels (EIGSI) de La Rochelle
- **Partenaires du projet** : CDA La Rochelle, PROXIWAY, RENAULT, GEOLOC SYSTEMS, ATMO Poitou-Charentes

Le projet se propose d'explorer et de combiner différents leviers permettant de réduire l'impact du dernier kilomètre « marchandises » sur la qualité de l'air et sur le bruit. Il s'agit donc de renforcer les méthodes d'analyse des acteurs locaux pour définir de nouveaux schémas logistiques urbains qui s'articulent autour de trois composantes : organisationnelle, technologique ou informationnelle.

PROJET 3 : MOTIV'AIR

Mise au point d'un outil d'évaluation des impacts du développement des politiques favorisant les transports actifs pour améliorer la qualité de l'air

- **Porteur du projet** : Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)
- **Partenaires du projet** : CREAL, Montreuil et Chambéry Métropole

Le projet a pour objet le développement d'une application, en partenariat avec trois niveaux de collectivités (une ville : Montreuil, une communauté d'agglomération : Chambéry Métropole et une Région). Cette application, élaborée à partir d'une adaptation des résultats du programme européen TAPAS (Transportation, Air pollution and Physical Activities), de *l'Etude sur les bénéfices et les risques de la pratique du vélo aux spécificités des collectivités françaises* et d'autres données disponibles, se veut un support à la sensibilisation et l'action en matière de politique de transports dits « actifs » comme le vélo et la marche.

PROJET 4 : IFAPP

Identification des FActeurs influençant les émissions de Polluants sur le territoire Parisien

Partenaires du projet : Université de Paris XII, Laboratoire Interuniversitaire des Systèmes Atmosphériques (LISA),

Partenaires du projet : Ville de PARIS, NodBox

Le projet a pour objectif d'identifier et de quantifier les facteurs qui influencent les émissions de polluants (particules, dioxyde d'azote, etc.) et de gaz à effet de serre (CO₂) des véhicules en milieu urbain dense, en s'appuyant sur le cas du territoire parisien. Leur impact qualitatif et quantitatif sera caractérisé à l'aide de données recueillies sur 12 véhicules roulants instrumentés, sélectionnés parmi la flotte captive de la Mairie de Paris. Les résultats finaux permettront notamment d'affiner les modèles de qualité de l'air et d'évaluer la pertinence et la faisabilité des mesures proposées par la ville de Paris dans le cadre de la lutte contre la pollution atmosphérique locale. Ils serviront également, aux services de la Ville de Paris, d'outils d'aide à la décision pour le renouvellement de sa flotte captive.

Les 6 projets lauréats « Hors recherche »

PROJET 1 : Plan Marche de Plaine Commune

Porteur du projet : Plaine Commune

Plaine Commune souhaite doter le territoire d'un document d'orientation et de programmation d'actions ciblées en faveur de la marche et ce, pour répondre à l'objectif :

- d'augmentation de la part des déplacements à pied par rapport aux déplacements motorisés pour un impact positif sur la qualité de l'air ;
- d'amélioration du confort, de la sécurité et de l'agrément pour les piétons se déplaçant sur le territoire.

Ce document s'appuiera sur un diagnostic précis des conditions (qualité de l'espace public, sécurité, continuités, ruptures urbaines, etc.) et des usages (qui, quand, comment, où) de la marche à pied pour proposer un programme général d'actions.

PROJET 2 : QAB

Qualité de l'air et biomasse : les citoyens acteurs du suivi de la qualité de l'air

Porteur du projet : Ville de Lille

La ville souhaite moderniser son unité de production de chaleur en remplaçant la cogénération « gaz » par une unité de production « biomasse » (ex. : le bois) mais l'initiative soulève actuellement des inquiétudes importantes de la part des riverains. Face à cette situation, le projet QAB entend mettre en place une structure spécifique qui permettra une meilleure information sur l'impact de la chaufferie biomasse sur la qualité d'air. Cette structure aura notamment pour missions d'organiser et piloter les campagnes de mesures de la qualité de l'air autour du site et d'assurer la diffusion des résultats auprès de l'ensemble des parties. Elle permettra également d'impliquer et de sensibiliser les citoyens au suivi, au contrôle et à la protection de la qualité de l'air.

PROJET 3 : PUMIQAT

Projets urbains et mobilités intégrant les exigences locales climat-énergie pour la qualité de l'air dans Toulouse Métropole

Porteur du projet : La communauté urbaine de Toulouse Métropole

L'un des objectifs du projet est de mener des investigations, à la fois de réflexion et d'évaluation, mais également d'étude opératoire aboutissant à de nouvelles relations et collaborations entre tous les acteurs concernés par le triptyque aménagement urbain – mobilités/transports – qualité de l'air.

La communauté urbaine Toulouse Métropole pilotera ce projet qui intégrera les compétences du Laboratoire des Sciences Sociales du Politique (LaSSP/IEP Toulouse) et l'autorité organisatrice des transports urbains de l'agglomération toulousaine (Tisséo-SMTC).

PROJET 4 : PACER

Du Plan climat énergies régional (PCER) au Plan air climat énergies régionale (PACER)

Porteur du projet : Région Haute Normandie

A l'occasion de la révision de son Plan Climat Energies (PCE), la Région souhaite intégrer dans cette démarche un volet "Qualité de l'Air". Un accent particulier sera porté à la sensibilisation, notamment en expliquant que la recherche de synergies sur les actions portant sur la qualité de l'air, le climat et la performance énergétique doit avant tout apporter des co-bénéfices. Le projet vise à :

- démontrer la possibilité d'intégrer de manière consistante et chiffrable la question de la qualité de l'air dans les Plans Climat Energie Territoriaux ;
- expérimenter une approche intégrée "air-climat-énergies" pour permettre à d'autres collectivités de s'en inspirer.

PROJET 5 : TRAFIC COMPOSANTES

Démarche de diagnostic et d'expérimentation – Identification des composantes du trafic sur lesquelles agir préférentiellement pour réduire la pollution d'échelle d'une voie de circulation

Porteur du projet : Ville de Rennes

Depuis 2008, la Ville de Rennes constate régulièrement un dépassement concernant les émissions de dioxyde d'azote, mesuré par la station de mesures localisée aux Halles (Boulevard de La Liberté dans le centre-ville). La circulation étant la principale source du dioxyde d'azote, la Ville de Rennes, gestionnaire du trafic à l'échelle de la commune, doit agir afin de réduire ses émissions. Elle souhaite donc préciser clairement les liens entre trafic, pollution et conditions météorologiques, en particulier sur le Boulevard de la Liberté et déterminer les mesures de gestion de trafic permettant de réduire les concentrations de polluants. Des actions correctives seront identifiées pour améliorer la situation.

PROJET 6 : BIOMQA

BIOMasse et Qualité de l'Air

Porteur du projet : Grenoble Alpes Métropole (La Métro)

Partenaires du projet : IEP de Grenoble, Air Rhône-Alpes, Agence Locale de l'Energie et du Climat

La population de l'agglomération grenobloise est notamment exposée à des concentrations de particules et d'oxydes d'azote supérieures à celles autorisées par la réglementation européenne. Pour améliorer cette situation, le Plan Climat de l'agglomération grenobloise a été transformé en 2012 en Plan Air-Climat pour permettre de mieux réduire les émissions de particules et d'oxydes d'azote. Il s'agit ainsi de :

- mener une recherche-action autour d'un diagnostic des pratiques en matière de chauffage au bois et de brûlage des déchets verts ;
- bénéficier d'un accompagnement pour travailler avec l'ensemble des acteurs du territoire concernés et s'appuyer sur les recommandations du travail de recherche-action pour définir des actions, les mettre en œuvre, et plus globalement contribuer à la stratégie de gouvernance de cet enjeu par la collectivité territoriale.

Pour en savoir plus sur les Appel à projets de l'ADEME : cliquer [ici](#)

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr